



Communiqué de presse

Nouméa, mardi 28 février 2023

Les organisateurs de la manifestation de ce jour se félicitent de la mobilisation massive sur l'ensemble du territoire et remercient les 9 000 personnes qui ont marché ce jour à Nouméa, Koné, Bourail, Poindimié et Lifou pour faire entendre leur voix contre le projet de réforme du RUAMM. Elles demandaient le retrait du texte et la reprise en mains du dossier par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

La délégation, composée des présidents des 3 Chambres consulaires et des 3 fédérations patronales représentatives, a rencontré ce matin :

- Le président du Congrès M. Roch Wamytan
- Le président du conseil d'administration de la CAFAT M. Jean-Pierre Kabar, et le directeur général de la CAFAT M. Xavier Martin
- Le porte-parole du gouvernement chargé d'animer et de contrôler les secteurs du budget, des finances et de la santé, M. Yannick Slamet et M. Laurent Chatenay, Conseiller Économie et Énergie de M. Adolphe Digoué
- La vice-présidente du gouvernement, Mme Isabelle Champmoreau, et le membre du gouvernement en charge du dialogue social, M. Christopher Gygès

La délégation était accompagnée du président du syndicat des rouleurs et du BTP lors des rencontres au gouvernement.

M. Yannick Slamet a informé ce jour la délégation d'un accord trouvé jeudi 23 février 2023 entre les chefs des groupes politiques du Congrès lors de son audition par la CLERF*, sur la base de propositions qu'il avait formulées en séance, à savoir, la création d'un format de travail élargi associant le Congrès et le Gouvernement, dans un souci de meilleure concertation sur ce projet.

Il indiquait également que ce format consensuel devait être approuvé par le Gouvernement en collégialité mercredi 1^{er} mars.

La délégation attend désormais l'officialisation de cet engagement, par ailleurs soutenu par Mme Champmoreau et M. Gygès, et qui correspond à l'une des demandes exprimées par les acteurs mobilisés.

Les milliers de travailleurs indépendants et d'entrepreneurs ainsi que la délégation ne peuvent donc que s'étonner du contenu du communiqué émis à la suite de la mobilisation par les Présidents de Groupes UC et UNI du Congrès, en contradiction avec les informations communiquées lors de ces différents entretiens au Gouvernement.

**Commission de la législation et de la réglementation économiques et fiscale*

Contacts presse :

Chambres consulaires :

Vincent NEBOIS – CAP-NC : 84 54 11 / ynebois@cap-nc.nc

Sidonie GANATCHIAN – CCI-NC : 24 31 48 - 77 45 78 / s.ganatchian@cci.nc

Laure LE GALL – CMA-NC : 28 02 63 – 75 35 25 / laure.legall@cma.nc

Organisations patronales :

U2P-NC : 23 88 81 / u2p@u2p.nc

Stéphanie HERVÉ - Medef-NC : 27 99 69 - 94 60 31 / com-medef@medef.nc

CPME-NC : 242-242 / direction@cpme.nc